



CARTE 11 - 2020 : Publication des demandes de permis d'exploration d'hydrocarbures auprès de TPAO dans la zone de l'accord turco-libyen

Un mois plus tard (21.4.2020), les demandes de la TPAO sont publiées dans le Journal officiel du gouvernement turc pour l'octroi de licences d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures dans toute la zone revendiquée par la Turquie en vertu de l'accord turco-libyen illégal et selon la carte susmentionnée. Bien qu'à ce jour il ne semble pas qu'un permis ait été accordé, la décision du Conseil des ministres turc accordant les permis à la TPAO peut être publiée et rendue publique à tout moment.